

Inscriptions Adultes (+18 ans)
Année 2025/ 2026



MAISON POUR TOUS DE GORCY

Nom (en capitales) : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :
.....

Téléphone fixe : Portable :

E-mail :

Consentement des personnes pour le traitement des données le concernant (RGPD) :

L'adhésion à une activité entraîne la consignation de vos données personnelles dans un fichier informatisé, à usage interne à la MPT de Gorcy, pour lequel, conformément à la loi Informatique et Liberté, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification.

Je, soussigné(e) accepte le traitement informatique des données me concernant

Fait à Gorcy, le __ / __ /__

SIGNATURE :

Autorisation de publication de photographies

A l'occasion des cours, vous pourrez être amenés à vous faire photographier et nous pourrions faire figurer cette photo sur notre site, sur nos publications diverses, dans la presse ... Les photographies ne seront accompagnées d'aucune information susceptible de vous rendre identifiable. Les légendes accompagnant la (ou les) photographies(s) ne porteront pas atteinte à votre réputation ou à votre vie privée.

Je, soussigné(e)

AUTORISE

N'AUTORISE PAS (1)

la publication des photographies.

Fait à Gorcy, le __ / __ /__

(1) Barrer la mention inutile

SIGNATURE :

INSCRIPTIONS :

La reprise des activités aura lieu le 1er lundi de Septembre 2025 selon les modalités suivantes :

- l'inscription à une ou plusieurs activités est subordonnée à l'**adhésion à la MPT** de Gorcy (par l'acquisition d'une **carte de membre au prix de 12€** pour les adultes) ainsi qu'à l'**acceptation du règlement intérieur** et l'**engagement à le respecter**.

- les inscriptions seront prises après chaque activité en septembre. **Deux séances d'essai** sont possibles en début d'année, après lesquelles le paiement est impératif.

- le **certificat médical OBLIGATOIRE** pour les activités sportives (ou **questionnaire de santé** si CM de moins de 3 ans) devra être remis dans **un délai de 15 jours après l'inscription** (au-delà, la personne ne pourra plus être admise à l'activité)

- une assurance complémentaire « individuelle accident » est recommandée pour toutes les activités physiques.

Renseignements : contact@mptg.fr ou www.facebook.com/groups/MaisonPourTousGorcy/

Au plaisir de vous compter nombreux parmi nous.

Tournez SVP .../...

Fiche inscription adultes (+ 18ans)

Cocher les activités choisies et reporter le montant de la participation demandée dans la colonne « à payer ».
Faire le total sans oublier les 12€ d'adhésion à la MPTG.

Adultes (+ 18 ans)

Cocher les activités choisies	Tarif à l'année	A PAYER
--------------------------------------	-----------------	----------------

Activités libres gratuites :

Patchwork	Lundi de 13h45-17h	☐		
Chiffres et Lettres	Lundi de 19h30-22h	☐		
Club de jeux	Mardi de 13h30 à 16h	☐		
Photographie	1 Mercredi dans le mois à 18h30-22h	☐		
Couture - Tricot	Jeudi de 13h30-17h	☐		

Activités avec professeur :

Danse (Rock and Roll)	Mercredi de 18h-19h	☐	190,00 €	
		☐		

Activités sportives avec certificat médical

Gymnastique d'entretien (GEA)	Lundi de 15h - 16h	☐	120,00 €	
Yoga	Lundi de 17h-18h30	☐	180,00 €	
Yoga	Mardi de 19h30 - 21h	☐	180,00 €	
Qi Gong	Jeudi de 19h - 20h30	☐	135,00 €	À verser au prof
<i>Certificat médical (dans un délai de 15 jours) ou bien</i> <i>Questionnaire de santé daté et signé (si CM de moins de 3 ans)</i>		☐ ☐	Date: .../.../ 2025	
Adhésion à la MPTG (obligatoire).....			12,00 €	12,00 €

TOTAL A PAYER :

A Noter : toute personne sans feuilles d'inscriptions et règlements n'est pas autorisé à suivre le cours et ne peut en aucun cas participer à une représentation après la 2ème séance d'essai.

PAYEMENT (cocher la case correspondante)

Règlement **au plus tard après la 2ème séance d'essai :**

- ☐ soit par **chèque**, libellé à l'ordre de la MPT de Gorcy
- ☐ nous acceptons **2 chèques** (**à donner impérativement en Septembre** : le premier encaisser tout de suite et le 2è en février)
- ☐ soit en **espèces**: totalité du paiement en septembre, à donner dans une enveloppe avec nom, prénom, activité(s) et somme versée.

Il ne sera effectuer aucun remboursement en cours d'année

ASSURANCE

La MPTG attire votre attention sur l'importance d'avoir une couverture suffisante dans le cas où vous vous blesseriez seul lors d'une activité et vous conseille vivement de contacter une assurance « individuelle accident » ou « garantie des risques de la vie » en plus de votre Responsabilité Civile obligatoire.

Toute adhésion à la MPT implique l'acceptation du règlement (à disposition) et l'engagement à le respecter.

Tournez SVP. /.